

## Baccalauréat: l'harmonisation de la notation, défi du contrôle continu

À Paris, des élèves ont essuyé les plâtres de jurys qui ont eu la main lourde, ratant ainsi une mention.

Par [Caroline Beyer](#)

Publié hier à 17:57, Mis à jour hier à 17:57

Comment encadrer le contrôle continu pour le faire tendre vers une évaluation objective, à caractère national? C'est le défi qui se posera, en 2022, à [Jean-Michel Blanquer](#), alors que le bac 2020 a entièrement été évalué sur les notes de l'année et que [sa dernière édition](#) a reposé à 82%, sur le contrôle continu. Sur fond de crise sanitaire et de réforme de l'examen, le ministre a choisi de renforcer, à l'avenir, ce contrôle continu. Si les épreuves terminales (spécialités, philosophie et grand oral) continueront de peser à 60% dans la délivrance du diplôme, les matières du tronc commun (histoire-géographie, langues vivantes, EPS), qui devaient faire l'objet d'épreuves communes nationales, seront finalement évaluées sur la base du contrôle continu, annonçait le 28 juin le ministère de l'Éducation. Une décision qui inquiète l'intersyndicale enseignante - emmenée par le Snes, syndicat majoritaire -, vent debout contre la réforme Blanquer, dont elle estime qu'elle risque de donner lieu à un bac «local», mais aussi les familles.

L'édition 2020 du bac s'était soldée par un taux de réussite vertigineux: près de 96%, soit 8 points de plus qu'en 2019. En 2021, il atteint, après les épreuves de rattrapage, 93,8%. Une légère baisse (de 1,9 point), essentiellement imputable à la baisse du taux de réussite dans la voie professionnelle (86,7 %, soit - 4 points). Ces diplômés du bac «pro», qui représentent désormais un quart des bacheliers, ont précisément été ceux pour lesquels les épreuves ont été maintenues... Du côté de la voie générale, le taux de réussite enregistre une faible diminution (- 0,8 point). Car la «bienveillance» des professeurs et des jurys d'harmonisation des notes a été de rigueur.

### Vers l'encadrement de l'évaluation du contrôle continu?

Mais visiblement pas partout. À Paris, dans les lycées Camille-Sée (15<sup>e</sup> arrondissement), Pierre-Gilles-de-Gennevilliers (13<sup>e</sup>) et Balzac (17<sup>e</sup>), *«les élèves ont été saqués par des jurys qui ont eu la main lourde»*, dénonce Olivier Michel, président de la fédération de parents Peep à Camille-Sée. Le 6 juillet, les élèves ont découvert avec stupeur que leurs notes de contrôle continu avaient systématiquement été diminuées de 2 points en philo et de 1 point dans les deux épreuves de spécialités. *«Soit, à l'arrivée, 0,5 point de moins dans la note finale. De quoi faire rater une mention bien ou très bien!»*, s'indigne le représentant de la Peep qui a connaissance, à ce jour, d'une trentaine de cas à Camille-Sée. Parmi eux, d'excellents élèves qui voient se fermer les portes de l'Institut polytechnique de Lausanne ou de l'University College de Londres, qui exigent des mentions. *«Incroyable que le système français produise de telles aberrations»*, déplore-t-il. Les parents ont commencé à déposer des recours gracieux auprès du service interacadémique des examens et concours (Siec). *«S'il le faut, nous irons*

*devant les tribunaux administratifs. Mais cela va prendre du temps. Allez expliquer cela à une université anglaise!», résume Olivier Michel.*

L'affaire met en lumière la question des jurys «souverains», qui vont jouer, à l'avenir, un rôle déterminant. *Alors que les textes sur le bac 2022 doivent être publiés fin juillet, des syndicats réformistes, comme l'Unsa, favorable au contrôle continu, attendent que l'évaluation soit davantage encadrée. «Elle doit faire l'objet d'un travail collectif et d'un projet présenté dans les conseils d'administration des lycées», explique Claire Krepper, à l'Unsa.* Mais, pour les syndicats opposés à la réforme, comme le Snes ou le Snalc, l'objectivation du contrôle continu est tout simplement illusoire.